



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17141571

TRIBUNAL DE COMMERCE

26 SEP. 2017

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0403.425.968**

Dénomination

(en entier) : **Belgostar**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Andains 4, 1360 Perwez**

Objet de l'acte : Rectification: démission administrateurs délégués

Le conseil d'administration constate que la décision suivante n'est pas comprise dans la publication du 21/06/2017 et voudrait rectifier cela comme suit:

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 02/01/2017 que les décisions suivantes ont été prises:

1. Le conseil d'administration a constaté la démission du mandat comme administrateur et confirme la fin du mandat comme administrateur délégué avec effet au 18/01/2017 :

- Roberto Bergamachi, domicilié à Vie Benaco 61, boîte Int 2, 37067 Valeggio, Italie;
- G Technology Consultance S.P.R.L., dont le siège social est situé à Avenue des Sapins 13, 1390 Grez-Doiceau, représentée par son représentant permanent, monsieur Griffiths Teemu, Avenue des Sapins 13, 1390 Grez-Doiceau, Belgique.

Stanilaus Van Gansewinkel
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).